

Bonjour à tous,

Vous avez été admis dans en **Licence 1 Biotechnologies pour la santé à la Faculté de Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes**.

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue, vous recevrez par mail le dossier d'inscription à compléter + la demande d'exonération des frais d'inscription (pour les étudiants étrangers).**

Les inscriptions se déroulent en 2 étapes :

- I. Première étape : faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 105€, un **code** vous sera donné. Il faudra le renseigner au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.
- II. Deuxième étape : **la chaîne d'inscription**.

Vous devrez vous rendre sur le site de l'IFPS, 175 Av. Centrale, 38400 Saint-Martin-d'Hères

- Les **26, 27 ou 28 août 2026** dans le **bureau 029** entre **9h et 12h** ou entre **13h00-17h00**

A noter, que si vous arrivez en France après le 28 août, vous devrez impérativement avertir la scolarité par mail et venir vous inscrire au bureau **avant le 4 septembre 2026**. Le bureau est ouvert **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h**. **Le bureau se trouve à l'IFPS, au rez-de-chaussée, dans le couloir UGA.**

Concernant la réunion de rentrée :

Elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le **lundi 31 août 2026 à 09h00**

Lieu de la réunion : **Amphi central, bâtiment Jean-Roget (site de la Merci, La Tronche)**

Localisation : <https://share.google/6ktD07BFJeygx718>

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Vous trouverez toutes les informations ici : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/etudiant-en-situation-de-handicap-1397164.kjsp>

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **la scolarité sera fermée du 23 juillet (au soir) au 18 août inclus.**

La scolarité des Licences